

Mise à jour de la convention collective nationale Assainissement et Maintenance Industrielle

Nous vous informons qu'une mise à jour de la Convention Collective Nationale de l'Assainissement et de la Maintenance industrielle est disponible sur l'espace adhérent du site de MAIAGE.

Cette dernière intègre, notamment :

- Les avenants n°41 et 42 des 1^{er} février 2023 et 8 février 2024 relatifs aux salaires minima conventionnels, indemnités d'astreinte et de repas,
- L'avenant n°43 portant modification à l'accord du 06 Octobre 2015 relatif à la mise en place d'un régime Santé complémentaire, mais non encore étendu,
- L'accord du 10 juillet 2023 relatif à la révision des classifications AMI.

Nous restons disponibles si vous souhaitez des précisions complémentaires.

*Les hommes et les entreprises
de la maintenance environnementale*

Contact :

Samantha FOULON

samantha.foulon@maiage.fr /06 33 24 39 85